

<http://levenissian.fr/71-communistes-de-la-section-de>



# **71 communistes de la section de Paris 15 enfin rétablis dans leur souveraineté.**

- S'organiserâ€¦ - 34e congrès -

Date de mise en ligne : mardi 25 novembre 2008

---

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

---

L'intervention personnelle de dizaines de communistes du 15e et du reste de Paris a fini par ramener à la raison Patrice Bessac, secrétaire départemental du PCF Paris.

Le vendredi 21 novembre, la direction départementale a dû reconnaître la souveraineté de 71 adhérents de la section du 15e au lieu de 8 comme Patrice Bessac prétendait en décider.

Le soir du vote, le 30 octobre, pour le choix de la base commune de discussion du 34e congrès, P.Bessac avait décidé arbitrairement de rétrécir le nombre des votes du 15e pour le texte alternatif Â« Faire vivre et renforcer le PCF, une exigence de notre temps Â ». De 76 à 25 voix.

Le 4 novembre, plus d'une trentaine de communistes du 15e et d'autres arrondissements sont allés à sa rencontre pour être rétablis dans leurs droits. A cette occasion, la trésorière départementale, comme ultérieurement, a dû reconnaître que les communistes du 15e qui ont participé au vote s'étaient acquittés de cotisations équivalant à 8 euros par mois en 2008, coupant court au prétexte affiché et à la campagne de diffamation engagée.

Malgré cela, sans aucun argument recevable, Patrice Bessac a prétendu maintenir sa décision, au nom d'une lecture déformée des statuts et d'une prétention à établir des règles discriminatoires pour le 15e.

Au-delà même, au Conseil départemental du 12 novembre, il décidait de ne reconnaître que 8 adhérents à notre section et donc réduire à 2 personnes la délégation du 15e au congrès départemental.

Les protestations, par courriers, mails, coups de téléphone se sont multipliés mettant en évidence la volonté d'éliminer politiquement certains communistes dans la fédération de Paris. La prétention de Patrice Bessac de sélectionner à sa guise les communistes de sa fédération, d'en diaboliser certains, a fini par apparaître de façon flagrante. Ce n'était plus tenable.

C'est ainsi que nous comprenons le retour de la direction départementale à des dispositions plus raisonnables.

La situation continue cependant de ne pas être satisfaisante. Seuls 71 cotisants, au lieu de 88 en règle au moins de leurs trois dernières cotisations, sont reconnus. Le résultat du vote des 29 et 30 octobre n'a toujours pas été rectifié.

Après correction, le résultat du texte alternatif passe de 214 voix et 22,65% à 265 voix et 26,61% à Paris, à 8957 voix et 24,56% au plan national.

La tentation de la direction départementale d'éliminer les camarades en divergence avec sa ligne politique est et restera inadmissible dans la suite de la préparation du congrès. Nous continuerons à Â« faire vivre et renforcer le PCF Â », à refuser l'effacement de notre parti et de son identité à Paris comme dans le pays.

Que cela plaise ou non à Patrice Bessac !